

VARIÉTÉS.

LES CRITIQUES DE FOURIER.

40 MILLE ABONNÉS ET UN JOURNALISTE VALENT-ILS
UN HOMME DE GÉNIE ?

L'article suivant, qui nous est adressé par un de nos amis de Bergerac, est un peu irrévérencieux, nous en convenons, à l'égard de la critique. Mais puisque la critique ne veut pas perdre sa mauvaise habitude de trancher sur la doctrine de Fourier sans se donner la peine de la connaître, ou ne saurait s'étonner que cette critique casalière s'attire des rudes. Quelle cesse d'en mériter, elle cessera d'en recevoir.

A moi, messieurs du *Siècle* ! On convient que vous êtes très forts en Politique; et *preuve* que vous avez 40 mille abonnés; mais on prétend que vous n'êtes pas très habiles quand il vous plaît d'entrer, tout bottés, dans le domaine des questions sociales. On a bien raison dans le premier cas; on a singulièrement tort dans le second, à *preuve* votre remarquable article du 19 avril sur les *Réformateurs contemporains*. Vous vous êtes élevés dans cet article à une telle hauteur de vue; vous êtes descendus si bas dans les profondeurs de la pensée; vous avez suivi avec une telle rigueur les inflexibles préceptes de la saine logique, que nous prétendons, nous indignes, faire confesser à tout venant, sur le témoignage de ce seul article, que si vous êtes fermés de deux pieds sur les matières politiques, vous l'êtes bien de quatre sur les matières sociales.

Donc, que nos adversaires se présentent et qu'ils écoutent : Vous dites, à propos des socialistes modernes, que « Fourier, oubliant la nature spirituelle de l'homme, ne songe qu'à la satisfaction de ses besoins physiques, » et vous lui faites un crime de vouloir « élever les hommes à la condition des animaux qui gagnent en liberté. » (1)

Quelle profondeur dans cette manière de présenter au public les idées de Fourier ! Certes, il fallait beaucoup de sagacité pour découvrir la pensée dont le *Siècle* accuse si justement celui-ci, dans les paroles suivantes, où cette pensée était si bien déguisée. Voici les paroles de Fourier; il parle aux scribes et aux philosophes :

« Ah ! loin de ce bonheur que vous promettiez, vous n'avez su que ravaler l'homme à la condition des animaux : si l'animal est parfois privé du nécessaire, il n'a pas l'inquiétude de pourvoir à ses besoins avant de les ressentir. Le lion bien vêtu, bien armé, prend sa subsistance où il la trouve, et sans se mettre en peine des soins d'une famille ni des risques du lendemain. Combien, son sort est préférable à celui des pauvres honteux qui fourmillent dans vos cités, à celui des ouvriers qui, privés de travail, harcelés de créanciers et de garnisaires, parviennent, après tant de dégoûts, à la mendicité, et promènent leurs plaies, leur nudité et leurs enfants affamés à travers vos villes, qu'ils font retentir de lugubres complaintes ! Voilà, philosophes, les fruits amers de vos sciences; l'indigence, et tous jours l'indigence ! Cependant vous prétendez avoir perfectionné la raison, quand vous n'avez su que nous conduire d'un abîme dans un autre. » (*Théorie des quatre Mouv. 2^e éd. p. 426*).

Pendant qu'il était en veine de découvertes, le *Siècle* devait signaler aussi à ses lecteurs le matérialisme jusqu'ici peu compris de Jésus-Christ, qui exprimait il y a 1800 ans déjà une pensée semblable à celle de Fourier, en disant aux hommes :

« Considérez les lys, et voyez comme ils croissent; ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous déclare que Salomon même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. »

« Si Dieu a soin de vêtir de la sorte une herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qu'on jettera demain dans le four, combien aura-t-il plus de soin de vous, ô hommes de peu de foi. » (Luc, xii, 27, 28.)

Il est évident que devant la perspicacité du *Siècle* et sa puissante logique, Jésus est accusable du même matérialisme que Fourier, sinon d'un matérialisme pire encore, puisqu'il est clair, d'après ces paroles, que Jésus ne veut élever l'homme qu'à la condition des végétaux.

Après cet anathème si judicieusement porté contre la nécessité organique de la vie, les profonds penseurs du *Siècle* examinant l'ensemble du système opinent à « en distraire le mécanisme matériel. »

Il y a donc un système non matériel ? Comment alors le système non matériel détrône-t-il l'esprit pour couronner la matière ? et pourquoi distraire et appliquer justement ce système matériel que vous avez formellement condamné ? Vous répondez : parce que « nous condamnons le côté moral de la *Théorie de Fourier*. » Et pourquoi condamnerez-vous le côté moral ? « Parce que Fourier veut créer un milieu dans lequel le bien-être sera produit *seulement* par les qualités morales et le choix des associés. » Assurément il faut une fière force de tête pour

(1) *Siècle* du 19 avril dernier.

écrire tout ceci, et le vulgaire ne saurait avoir la prétention de comprendre des raisonnements aussi profonds.

Résumons notre analyse :

Tout est système matériel dans Fourier; vous excluez ce système matériel, et vous conservez précisément ce système matériel. Mais dans ce système qui n'est que matériel, il y a un côté moral, et vous condamnez ce côté moral, parce que Fourier ne veut que des qualités morales dans l'organisation qu'il propose.

Moral, matériel, mar, mo, térial, u, lla, moir, oajarjijim... Si le lecteur ne comprend pas, c'est qu'il n'est pas à la hauteur des raisonnements sociaux du *Siècle*; voilà tout.

Laissons-le se décider pour le matériel ou pour le moral; car, si on trouve la même profondeur dans les autres parties de votre analyse, il n'est pas indifférent d'abréger notre critique. Voyons si le thème de la réalisation plus ou moins prochaine est traité avec autant de perspicacité que le début qu'on vient de lire :

« Ce n'est qu'après de longs siècles que le christianisme a pu pénétrer dans les institutions civiles, réhabiliter la femme, briser les chaînes de l'esclavage en proclamant la fraternité humaine... Ce triomphe se lent, il n'a pas été donné aux utopistes, qui prétendent organiser le bonheur matériel par des moyens purement humains. »

Ceci est bien jugé? le temps n'est même pas accordé à ces utopies ? une fois, deux fois... C'est bien arrêté !.....

Même idée au fond; la contradiction n'est sans doute que dans les termes :

« Le temps recueillera les fruits des principes nouveaux. »

Mais voici qui est plus explicite. Vous condamnez, n'est-ce pas, ceux qui veulent « des changements à vue comme à l'Opéra, et qui ne tiennent aucun compte des faits convergents, pour venir se briser contre les écueils de la réalité; » et vous demandez ensuite, toujours pour être conséquents, « POURQUOI en Afrique n'essayerait-on pas de fonder une sorte de Phalanstère agricole ? »

Encore un changement à vue et prodigieusement féérique; voici que ces utopies, auxquelles la lenteur dans le succès est même refusée, « ont déjà produit de grands résultats dans la société ! » ce qui est surprenant sans doute; car enfin, pouvez-vous dire, écrivains du *Siècle* : « Nous sommes loin d'admettre les idées de Fourier. »

Et pourquoi n'admettez-vous pas ses idées ? Vous aurait-elles blessées à l'endroit de la famille, et ne tiendriez-vous pas en réserve une de ces accusations profondes avec lesquelles on vient à bout de tout novateur ? On peut en juger d'après l'identité d'affirmation qui régit dans ces deux phrases :

« Nous croyons que le mécanisme matériel de cette institution (sociale) se détache parfaitement de l'ensemble du système, et qu'il n'a rien d'inconciliable avec l'esprit de famille. » — « Fourier a eu le tort d'absorber la famille dans la communauté et d'oublier trop la nature spirituelle de l'homme. Il a tort, à notre sens, de vouloir porter la coignée dans le groupe familial ! »

On trouve dans ce siècle des assertions pour tous les goûts; pourtant si j'étais forcé, non de choisir, mais d'adopter la dernière proposition, sachez-vous, lecteur, comment je prouverais que la famille est détruite par Fourier ? — Parce que Fourier « veut utiliser toutes les passions. » — L'affection familiale n'est donc pas une passion ? — D'après la terminologie scientifique de Fourier, elle est une des douze passions radicales et primitives de l'âme. — Eh ! — Alors... — Alors ? suivez bien ce raisonnement :

La passion familiale est détruite PARCE qu'elle est utilisée; elle est anéantie PARCE qu'elle est conservée... et même fortifiée ! ! !

C'est clair; et ce qui établit d'une manière péremptoire ce que « sa doctrine offre de subversif et de dangereux au point de vue moral, » c'est que Fourier distingue dans l'âme : les quatre passions affectives dirigeant cinq passions sensibles, par le moyen de trois passions intellectuelles, sous l'influence de la passion RELIGIEUSE !

Cela fait dresser les cheveux !

N'est-on pas en droit, après cela, de tonner contre « ces équations ténébreuses au moyen desquelles des esprits absolus, procédant avec une rigueur mathématique, prétendent dégager le problème de l'avenir en faisant abstraction de Dieu, et en proclamant la légitimité de toutes les passions humaines. »

O Logique ! voilà de tes coups. Fourier fait abstraction de Dieu, en attribuant un rôle suprême à la passion Religieuse !

Ceux qui, pour avoir étudié ses livres, ont remarqué combien de pensées sublimes, éminemment chrétiennes, combien d'études scientifiques sur les attributs de Dieu dominent la *Théorie* de Fourier, ceux-là ne seront plus dignes de foi dorénavant.

Disons en passant que le *Siècle* devrait bien nous apprendre comment, en Doctrine sociale et d'avenir, on peut procéder avec une rigueur mathématique en faisant abstraction de Dieu. Pour moi, pauvre d'esprit et misérable crétin, il m'avait semblé jusqu'à

ce jour qu'un pareil procédé serait assez peu rationnel, encore moins rigoureux, et point du tout mathématique.

Mais j'abandonne la question incidente; et voici comment le *Sicéle* prouve que Fourier a fait abstraction de Dieu: c'est en proclamant, dit-il, que *le Devoir vient des hommes, et que l'Attraction passionnelle vient de Dieu.*

A la bonne heure. Les moyens de Fourier sont purement humains, parce qu'il fait justice des institutions des hommes; qu'il fait abstraction de Dieu, parce qu'il se rattache à ce qui est d'institution divine, à l'Attraction.

C'est le chef-d'œuvre du raisonnement. Je dois dire, pourtant, que Fourier n'a pas imprimé à ses doctrines un caractère aussi étrangement inexact. Fourier a dit formellement que le Devoir et l'Attraction sont l'un et l'autre d'institution divine; mais ce qui est humain et très humain, c'est l'ignorance, l'insuffisance des moyens théoriques et pratiques propres à faire concorder, dans une naturelle et harmonieuse subtilité, l'Attraction et le Devoir, autrement dit la Passion et la Raison.

Pour quiconque a lu Fourier, ceci ne fait même pas l'ombre d'un doute; ainsi, messieurs du *Sicéle*, permettez que je vous trouve en défaut sur ce point.

J'ai hâte d'en finir, et je cherche à grand-peine à renouer les fragments épars du fil conducteur qui nous aidera à sortir de cet immense dédale. Voici, si je ne me trompe, la somme de vos assertions les plus favorables, citées textuellement:

« La réforme de Fourier exclut toute idée de contrainte et de violence. Elle ne se raidit pas contre la nature des choses, et admet comme point de départ la rétribution du Capital, du Travail et du Talent: cette formule résume nettement tous les droits, et leur donne une légitime satisfaction... De la Propriété parcelleuse doit naître l'Association territoriale, et c'est là la base de la découverte de Fourier. L'Association portera remède aux vices de la culture mercéde, à l'éparpillement et au choc quotidien des forces sociales.»

Ah! les FORCES SOCIALES? Voilà un mot bien synthétique, et le domaine de Fourier devient universel! Vous ne pensez donc plus que *Fourier s'est exposé à tourner dans un cercle vicieux, par un rendre les hommes meilleurs?* Hommage soit rendu à l'esprit prophétique et aux convictions profondes du *Sicéle*. Voici le monde transfiguré: les rélateurs du *Sicéle* croient à l'équilibre des FORCES SOCIALES établi par le *Fouririérisme*!!

C'est pourquoi, ajoute le *Sicéle*, « Nous ne croyons pas plus à la réalisation du Fouririérisme que du Saint-Simonisme! »

Parions sérieusement: il faut compter sur des abonnés bien débonnaires, pour les mystifier par de semblables plaisanteries. Et dans un siècle de lumières, en l'an de grâce 1841, ceci est la nourriture spirituelle que l'on veut bien nous administrer sous les espèces et apparences d'un grand journal parisien, acheté, dirigé, cloyé et caressé par de grands hommes d'État, par de profonds politiques, les plus solides colonnes du présent et de l'avenir! Et ce merveilleux spécimen du plus incroyable gâmatias aura été répété, commenté, augmenté, retourné et défiguré de la manière la plus inintelligible et la plus bouffonne par quarante mille abonnés qui seront désormais d'excellents juges, eux aussi, de la Doctrine de Fourier.

L'Académie des Sciences morales et politiques, et M. Philarète Chasles.

L'Académie des Sciences morales et politiques a tenu sa séance publique annuelle samedi dernier. M. Cousin, qui venait de faire un très magnifique tableau de la merveilleuse influence qu'exerce l'Académie sur la Société, des bienfaits et des lumières qu'elle répand avec profusion, a annoncé à l'assemblée que la question de l'abolition de l'esclavage dans nos colonies était retirée, bien qu'elle n'eût reçu aucune solution valable. Nous enregistrons les propres paroles de M. le président de l'Académie, elles méritent toute l'attention du lecteur:

« Comme la question proposée est passée récemment des régions de la théorie dans les conseils du Gouvernement, l'Académie, fidèle à sa mission d'éclairer tous les grands problèmes à la lumière de la science et de l'histoire, en s'arrêtant religieusement sur le seuil des discussions législatives, a retiré un sujet qu'elle remercie le Gouvernement de lui enlever.»

Comment! l'Académie remercie le Gouvernement de lui enlever une question, alors qu'elle reconnaît que cette question n'a pas encore été éclairée à sa lumière! Ce remerciement est un peu bien singulier, et de mauvais plaisants pourraient supposer que l'illustre compagnie ne se félicite ainsi que parce qu'elle trouve la thèse trop forte pour sa science. Il est curieux d'observer les empêchements et le désordre qui naissent de nos institutions juxta-posées, inorganisées. Une corporation, gardienne

des sciences sociales, souveraine raisonneuse en ces matières, n'est jamais officiellement appelée à donner son avis sur les problèmes dont la Société demande la solution. Bien mieux, lorsque le Gouvernement, les Chambres annoncent l'intention d'examiner et de discuter une question, cette corporation, source de toutes lumières, s'empresse de s'abstenir. La question n'est pas éclairée encore, on en convient; de grandes difficultés l'obscurcissent et l'enlacent, et l'Académie se retire et reste dans sa nullité! Comprenez-vous rien de plus bizarre? Ne semblerait-il pas, au contraire, que tout problème social qui surgit devrait être, par le Gouvernement, soumis à l'Académie des sciences morales et politiques, laquelle serait mise en demeure de fournir une solution, non point par la voie des concours, par un appel fait aux étudiants du pays, mais par les travaux de ses propres membres? Les études ainsi faites par les savants officiels seraient alors portées devant les législateurs officiels, et nul doute que les discussions de nos Chambres ne se trouvaient singulièrement simplifiées et fécondées.

Il y a, du reste, des hommes qui trouvent encore trop actif le rôle de l'Académie. M. Philarète Chasles écrit: « Il faut se mettre en garde contre le prestige des théories. Je comprends la spéculation du philosophe, portée sur des faits acquis, sur des réalités avérées; je la redoute, quant aux questions pratiques dont l'expérience commence à peine. » M. Philarète Chasles est un des cervains les plus experts à habiller le paradoxe et l'erreur; mais la proposition qu'il lance aujourd'hui est tellement comique qu'il serait déplorable de la laisser passer. Déjà on avait remarqué que les travaux de philosophie de l'Académie étaient trop exclusivement historiques; les meilleurs éloges et les plus clairs encouragements étaient acquis avec une préférence marquée aux commentateurs des anciens; et voilà que vient M. Chasles et sa plaisante doctrine! M. Chasles veut que l'Institut borne son rôle social à compter les morts de la science, à les disséquer, et puis à les emballer pour le cercueil. M. Philarète entend faire de l'Académie des sciences morales une corporation de momificateurs! En vérité, on n'a jamais plus cruellement malmené et ravagé l'illustre compagnie. Ce qu'il y a de plus inqualifiable, c'est que cette proscription contre la théorie et les théoriciens a paru dans le *Journal des Débats*, le même jour, à quelques jours de là, glorifiait les doctrines professées au Collège de France par M. Michel Chevalier. La leçon de cet économiste se terminait par cette pensée reproduite par le *Journal des Débats*: « Une Société qui n'innoce pas est une Société morte. » — Auquel croire? et que penser du gâchis intellectuel de nos plus grands journaux?

L'Académie a mis au concours les deux questions suivantes: 1° « Rechercher par quels moyens, sans gêner la liberté de l'industrie, on pourrait donner à l'organisation du travail en commun dans les manufactures, et à la discipline intérieure de ces établissements, une influence favorable aux mœurs des classes ouvrières. »

2° « Quelles sont les applications pratiques les plus utiles que l'on pourrait faire du principe de l'association volontaire et privée au soulagement de la misère? »

Il est une autre question que nous recommandons à l'Académie pour son prochain programme, et qui mérite considération et étude sérieuse, bien que, dans son panegyrique de Merlin, M. Mignet l'ait résolue affirmativement. C'est celle-ci:

« Est-il vrai que la Révolution ait fait de la Société française la plus HEUREUSE d'entre les Sociétés européennes? »

L'un des gérants, V. CONSIDÉRANT.

BOURSE DU 22 MAI 1841.

EFFETS PUBLICS.	1 ^{er} c.	pl. h.	pl. bas.	der. c.	c. d'hier.
5 0/0 comptant...	114 85	114 80	114 55	114 75	114 60
— fin courant...	114 65	114 95	114 65	114 90	114 70
3 0/0 comptant...	79 15	79 30	79 15	79 25	79 10
— fin courant...	79 20	79 40	79 20	79 35	79 25
4 1/2 0/0 comptant...	"	"	"	"	101 "
4 0/0...	"	"	"	98 90	99 "

Obi. de la ville.	"	1,302 50	Ch. de fer de S.-G.	"	711 25
Act. de la Banque.	3,252 50	3,250 "	Vers., r. dr.	345 "	343 25
C. Laff. de 5,000.	"	5,130 "	"	7. 8.	215 "
Id. de 1,000.	"	1,055 "	d'Orléans	"	286 25
Quatre Canaux...	"	"	Strasb. à Bâle.	232 50	220 "

SPECTACLES DU 23 MAI.

FRANÇAIS. — Le Gladiateur. — Japhet.
 OPÉRA-COMIQUE. — Le Guittarero. — La Perruque.
 VARIÉTÉS. — Le Chevalier du Guet. — Deux Dames au Violon. — L'École. — Le 15 avant Midi.
 PALAIS-R. — Les secondes Noces. — La Permission. — La Fioc. — Indiana.
 GYMNASE. — Le Tyran d'une Femme. — Tiridate. — Amélie. — La Cachucha.
 VAUDEVILLE. — Floridor. — La Mère et l'Enfant. — Un Monsieur. — L'Esturgeon.
 GAITÉ. — La Grâce de Dieu.

Imprimé chez PAUL RENOUARD, rue Garancière, 5.